



032 489.21.26 - direction@eplatanne.ch - www.eplatanne.ch

Informations: camp de ski

1. Frais du camp de ski

Les frais du camp de ski se monte à 125.- par enfant, peu importe le nombre d'enfants par famille. Le reste est pris en charge par l'école. En cas de difficulté à financer cette somme, les parents peuvent s'approcher de l'enseignante responsable ou de la maîtresse de classe.

2. Remboursement possible du camp de ski.

Avec un certificat médical.

En cas de maladie ou/et de blessure, les élèves, sur présentation d'un certificat médical (peu importe le nombre de jours), peuvent être remboursés d'une partie de cette somme.

Par jour entamé au camp de ski, les élèves ne peuvent pas être remboursés. Ils / Elles seront remboursé.e.s uniquement sur les jours restants.

Sur le montant restant, 80% sera remboursé aux parents, et 20% seront à leur charge pour les divers frais engendrés (nourriture, taxes, engagement d'un moniteur supplémentaire, chauffeur pour les bagages, ...)

Sans certificat médical.

Sans certificat médical, les parents paieront l'intégralité du camp. En effet, sans certificat médical, les enseignantes ne peuvent pas se faire rembourser.

3. Gestion des élèves

Les élèves malades/absents reviennent sur le lieu du camp dès que possible par leurs propres moyens. Il est admis qu'ils / elles ne doivent pas venir le dernier jour (vendredi), auquel cas, du travail (fiches) sera mis à leur disposition sur le Drive. Le travail est à présenter à la maîtresse de classe le lundi de la reprise.

Les élèves malades / absents / blessé.e.s n'ont pas la possibilité de participer à la semaine spéciale de la classe des petits.